

Editorial

L'automne est la...

Le temps est toujours au beau fixe, mais les soirées se rafraîchissent doucement et pendant que les arbres s'apprêtent à se dénuder, nous nous rhabillons.

Quant aux enfants, ils ont repris les pulls et gilets...

Voici donc venue l'heure de la rentrée, des premiers rhumes et bronchites que nous maudissons tellement.

Et pour cette année nous appréhendons quelque peu cette fameuse grippe H1N1. Info ? Intox ? Que penser de cette polémique ? Il faut toutefois savoir que la seule façon de lutter contre les petits ou les grands maux, ce sont les mots hygiène, désinfection, lavage des mains etc...

L'hygiène participe à la prévention des infections et minimise les risques de contamination.

L'école et la cantine contribuent à ces actes, comme d'habitude, si ce n'est un peu plus, suite aux directives du Ministère de l'Education.

L'automne pourrait pourtant être une saison appréciée des enfants, puisqu'ils peuvent participer à diverses activités, découvrir la transformation de la nature, tout en ramassant des feuilles !!

Alors courage à tous pour préparer la panoplie contre les microbes !

Sophie Borel
2e Adjoint au Maire



SOMMAIRE

En direct des conseils..... 2	Le Club des Gorges du Nan
En direct du SMPSG..... 5	Assemblée générale.....12
Une petite histoire d'eau et de forêt.....6	L'été au club.....13
DOSSIER :	Concert des Voix Kassées.....13
Les écoles.....8	Projet expo.....
En parcourant les rues..... 10	Bibliothèque.....14
Sécheresse.....	Vogue 2009.....15
Chantiers divers.....	Art floral.....16
Plan des rues de Cognin.....	Etat civil..... 16
Au cœur du village..... 12	Bloc-notes 16
Retour d'Isabelle.....	
Arrivée d'un nouvel épicier.....	
Centre de Loisirs.....	

En direct des conseils...



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 27/07/2009

1/ Travaux École-Mairie et bungalow du Conseil Général

Les travaux sont actuellement bloqués par la présence du préfabriqué scolaire. En effet le Conseil Général, tenu de prendre en charge le démontage en fin de location, ne dispose pas assez de financement.

Nous relançons le CG 38 sans relâche afin de faire passer notre cas en priorité. En attendant, un nouvel acompte de subvention DGE a été demandé.

2/ Décoration Mairie: Photographies / Tableaux

Un projet avait été envisagé avec l'architecte. Après discussion, le Conseil Municipal retient le devis de Monsieur Christophe Huret (photographe à Vinay) pour un montant de 1200 € TTC.

3/ Station d'épuration

Malgré plusieurs relances téléphoniques, nous n'avons toujours pas de réponse de la Préfecture.

Un deuxième courrier adressé à M. le Préfet, Albert DUPUY, a été envoyé.

4/ Travaux Maison Carral

Suite à la visite de la commission des travaux dans le bâtiment Carral, proposition avait été faite de réaliser deux garages sur le côté place, et de conserver l'arrière du rez de chaussée à la Commune, en créant une entrée coté terrain de foot. Pour avoir un estimatif de prix, M. le Maire a fait réaliser un devis par une entreprise de maçonnerie. Reste à évaluer le coût des huisseries par un système de portes sectionnelles.

5/ Fonds de concours de la Communauté de communes de Vinay au profit des communes pour les investissements dans les écoles:

La Communauté de Communes de Vinay propose à ses communes membres un fonds de concours au titre de la solidarité scolaire définit comme suit :

- 10% du montant HT des investissements scolaires des communes de 0 à 457 347 €
- 5% du montant HT des investissements scolaires des communes de 457 348 € à 762 245 €
- Investissements pris en compte : acquisition de terrains, études préalables, maîtrise d'œuvre, publicités d'appel

d'offres, frais de tirages de dossiers d'appel d'offres, travaux, coordonnateur de sécurité, bureau de contrôle. Ainsi que les aménagements de sécurité aux abords des écoles.

- *L'origine des demandes de dotations est fixée au 01/01/2008 pour la durée du nouveau mandat municipal. »*

Après délibération, le conseil municipal accepte ces modalités d'attribution.

6/ Estimation vente garage de la morgue:

Les domaines ayant refusé d'estimer la valeur à la vente du garage de la morgue, une demande a été faite au Notaire Maître Lemoine-Dorville. Celui-ci n'a toujours pas donné de réponse écrite.

7/ Vitrail de l'Église

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que de nouveau, un vitrail s'est descellé et qu'il est tombé à l'intérieur de l'église. Vu l'état des fixations, d'autres sont appelés à suivre le même sort. M. le Maire rappelle qu'une demande de subvention avait été faite auprès du Conseil Général de l'Isère, mais que celui-ci avait répondu qu'il n'aurait pas ce type de travaux. Le montant de ces derniers peut atteindre une somme importante et que cela pose un réel problème.

8/ Subventions aux associations:

Dans sa séance du 27 juillet 2009, le Conseil Municipal

- 30 € aux Anciens Combattants du Canton de Vinay ;
- 80 € au Comité départemental de l'Isère de la Ligue Nationale française contre le Cancer ;
- 20€ au Comité Départemental d'Habitat Rural ;
- 30 € à la Croix Rouge Française – Comité de Saint-Marcellin ;
- 80 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Vinay ;
- 20 € au Souvenir Français – Comité de Vinay ;
- 20 € à l'A.F.I.P.A.E.I.M. – Section locale de Vinay ;
- 30 € à la Prévention Routière à Grenoble ;
- 850 € à la Bibliothèque du Nan de Cognin-les-Gorges ;
- 1 000 € au CCAS de Cognin-les-Gorges,
- 500 € au Sou des Ecoles de Cognin-les-Gorges,
- 50 € à l'Association Sud Isère Téléalarme.

accorde les subventions suivantes :

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 07/09/2009

1/ Rentrée scolaire

Sophie Borel fait le point sur la rentrée de l'école de Cognin. Les trois classes se composent de la manière suivante :

CM1/CM2 : Aurélie Cazals : 13 + 12 élèves,

En direct des conseils...

CM1/CM2 : Frédéric Grassin et Claire Lemaignan (½ temps annualisé) : 13 + 13 élèves,
CE2/CM1 : Stéphanie Boissier (mardi, jeudi, vendredi) et Maud Potier (lundi) : 18 + 7 élèves.
La Direction étant assurée par Stéphanie Boissier.

2/ Arrêté sécheresse avérée

Monsieur Le Maire fait part de la visite de la Police de l'Eau lors de la deuxième quinzaine d'août.
Un rapport, constatant que le débit réservé du Nan n'étant pas assuré, a été dressé à l'encontre de la Commune. La coupure immédiate des canaux a été ordonnée.

3/ Lieu d'accueil enfant parent sur la Communauté de Communes

Cécile Laude relate au Conseil Municipal le projet du lieu d'accueil Enfant Parent sur la Communauté de Communes. Après plusieurs réunions, ce lieu, qui est ouvert aux parents, grands-parents, travailleuses familiales, accompagnés des familles, où les enfants, sous le regard sécurisant de leur adulte référent présent, peuvent jouer, expérimenter, observer, se rencontrer et apprendre de nouvelles règles de vie en collectivité.

Ce lieu, qui a pour nom « Bulle de Mômes » sera ouvert pour commencer un premier temps le 12 octobre à Notre-Dame-de l'Osier de 09 à 11h00.

Une réflexion est menée pour une ouverture du même lieu sur la rive gauche et une réunion à ce sujet aura lieu le 15 septembre en Mairie de Cognin.

4/ Travaux

Le point est fait sur les travaux projetés ou en cours :

- ⇒ les travaux Ecole/Mairie sont toujours bloqués depuis deux mois par le préfabriqué des écoles que le Conseil Général dit ne pouvoir enlever, faute de crédit. La situation devient inadmissible, les conseillers généraux ont été saisis du problème ;
- ⇒ l'avis de la Préfecture, concernant l'arbitrage demandé suite à l'avis négatif de la Commission des Risques Naturels, au sujet de la station d'épuration, reste sans réponse, malgré une multitude d'échanges téléphoniques et une lettre de relance ;
- ⇒ les travaux sur le bâtiment Carral devraient débuter en octobre et les travaux routiers incessamment.

5/ Ordures Ménagères

Bernard Bayle explique au Conseil Municipal la nouvelle tarification des ordures ménagères qui sera mise en place avec la redevance incitative sur les trois communes tests.

6/ Organisation d'une consultation locale de type référendaire

Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire.

Considérant que le Gouvernement et la Direction de la Poste envisagent de changer ce statut.

Considérant que la population a son mot à dire sur l'avenir du service postal, le bâtiment de l'agence étant communal, ainsi que l'employée, la poste participant à son salaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'organiser la consultation des Cognards sur l'avenir du service public postal entre le 28 septembre et le 3 octobre 2009.

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 05/10/2009

1/ Référendum poste

Suite à l'assignation en référé de la délibération de 7 septembre de la commune pour l'organisation d'une consultation de type référendaire pour l'avenir de la poste, le Maire a été convoqué au Tribunal Administratif.

Pour sa défense, il a promis de retirer sa délibération au prochain CM. Un comité de citoyens prenant la relève de la mairie, pour l'organisation de cette consultation.

Après en avoir délibéré le CM, à l'unanimité annule la délibération du 7 septembre.

Pour information : résultat de la consultation 138 voix exprimées sur 463 votants. 137 non et 1 oui.

2/ Avenants travaux Ecole-Mairie

Mr le Maire présente au CM la décision favorable de la CAO pour deux avenants au marché

Lot 1 URD Toutenvert : +15473€ HT

Lot 6 Serrurerie Vermétal : +10045,40€ HT

Le CM, après en avoir pris connaissance, enterme le résultat de la CAO.

3/ Garage communal

Mr le Maire, présente la fourchette d'estimation de prix faite par le notaire de la commune.

Après en avoir délibéré, le CM fixe le prix du garage à 7500€ et charge Mr le Maire de négocier la vente.

4/ Travaux chemins

Michel De Gaudenzi fait le point sur les travaux en cours pour les chemins à Nalletière et aux Baties.

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE VINAY**

BREVES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23/07/2009 A CHANTEMESSE

Intervention des sapeurs pompiers de Vinay:

Philippe ROSAIRE, sapeur pompier volontaire, présente la nouvelle organisation du centre de secours de Vinay et la nomination du Lieutenant volontaire HAMELIN Mi-

En direct des conseils...

chel comme chef de centre. La mise en place du SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et Couverture des Risques) sera normalement effective à l'automne : le centre de Vinay sera rattaché administrativement à celui de Saint Marcellin et la dotation en matériel sera en lien avec le nombre de pompiers disponibles simultanément. Le centre de secours a maintenu le volontariat et n'a pas mis en œuvre d'indemnités pour les volontaires. Albert BUISSON et Jean CARTIER soulignent que les services et la présence des pompiers diminuent au même titre que la gendarmerie. Le regroupement est administratif dans un premier temps et après ?

Dématérialisation des actes de la Communauté de communes de Vinay:

Le conseil communautaire a validé la mise en place de la télétransmission pour un certain nombre d'actes administratifs : le dispositif ACTES, agréé par le Ministère de l'Intérieur, permet aux collectivités de transmettre par voie électronique et sécurisée, les actes simples (délibérations, arrêtés, conventions, décisions) et à terme, de tous les actes soumis au contrôle de légalité.

Ouverture d'un poste en contrat d'apprentissage pour l'accueil au Grand Séchoir:

Le conseil communautaire souhaite donner une chance aux jeunes qui recherchent un lieu d'apprentissage. Le Grand Séchoir a vu l'accueil des groupes fortement augmenter et un contrat d'apprentissage sur un poste d'accueil à temps partiel annualisé permettra de donner de souplesse. Le coût pour la première année sera de 4 878 €.

Tarifs Ecole de musique Intercommunale:

La commission école de musique puis le bureau ont débattu sur différentes modalités de progression des recettes de ce service. Le conseil communautaire a validé un taux de progression moyen des tarifs de 6 % en autorisant le paiement en trois fois chaque trimestre. Les nouveaux tarifs sont visibles sur le site de la CC Vinay ou sur simple demande.

Plan de financement du Pôle de services de la C.C.V.:

Après échanges avec la commune de Vinay, l'étude de la faisabilité de la mise en œuvre du pôle de services pour la Communauté de communes de Vinay a été réalisée sur le terrain actuel de la crèche halte-garderie avec un accord de principe de la commune de Vinay pour que nous puissions avoir une petite emprise supplémentaire de terrain au pied du jardin de ville afin d'assurer la desserte de cet équipement depuis le champ de Mars.

L'équipe de programmation a validé la faisabilité et

chiffré cet équipement sur ce nouvel emplacement.

Plusieurs services seront regroupés sur ce site : un pôle "maison de l'emploi" (Pôle emploi, Mission Locale) avec l'atelier d'insertion couture (actuellement localisé en centre-ville), un pôle "Enfance/ famille" avec le regroupement des services administratifs "Enfance-Jeunesse", "Petite Enfance" et "Habitat" de la CCV, l'hébergement des services du RAM (Relais Assistantes Maternelles) et un accueil ALSH maternelle; un multi-accueil petite enfance de 30 places, éventuellement, des logements d'urgence pour les jeunes en difficulté sociale. Ce site est situé en centre bourg et présente une très bonne centralité ; il jouxte une zone de jeux équipée pour les jeunes enfants de 400 m2 environ. Le scénario propose l'installation de l'ensemble des services dans 2 bâtis distincts (1617 m2 au total). Le détail de la répartition au sein de ces bâtiments est disponible sur le site <http://CCVinay.sud-gresivaudan.org> . L'enveloppe financière prévisionnelle (4 616 394.00 HT) est établie sur la base d'une surface HO de 1617 m2 (hors option logements) et prend en compte les qualités et performances environnementales requises pour la nature des activités avec un plan de financement qui associe les partenaires suivants : Union Européenne (FEDER) ; DGE/DDR ; Etat/Emploi ; CAF ; CC Vinay ; FNADT (CPER 2010-2013) ; Conseil Général de l'Isère ; Région Rhône-Alpes (Contrat de Pays Sud Grésivaudan).

Demande de subvention pour la réalisation d'un jardin pédagogique et écologique sur le site de Bon Rencontre à Notre Dame de l'Osier:

Nous sollicitons également la région Rhône-Alpes dans le cadre d'un nouvel appel à projet pour la réalisation d'un jardin pédagogique et écologique sur le site de Bon Rencontre à Notre Dame de l'Osier. Un jardin collectif de cette taille est un formidable réservoir de biodiversité qui participe à la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles. Il répond à l'objectif de partage entre les générations et de création de lien social entre des publics. L'accueil du public se ferait dans l'ancien couvent-maison de retraite, en continuité du jardin. Le budget total d'investissement est de 826 835.00 euros HT. La charge de travail est estimée à deux mi-temps en horaires annualisés, à répartir dans l'entretien/aménagement d'une part et dans l'animation et la communication d'autre part. Ce qui fait un budget de fonctionnement sur les trois premières années de 112 000 euros. Le financement sur le budget global des trois premières années (939 035.00 euros HT) est de 20 % en autofinancement, 14 % Conseil Régional, 50 % Europe FEDER 16 % de l'Etat FNADT.

En direct du SMPSG...



Se déplacer en économisant du temps et de l'argent, tout en préservant l'environnement, c'est possible aujourd'hui avec le site de covoiturage lancé par le Syndicat Mixte Pays du Sud-Grésivaudan.

Tous les jours vous prenez seul(e) votre voiture pour vous déplacer dans le Sud-Grésivaudan ou vers les « grandes villes » (Voiron, Grenoble, Romans, Valence). Souvent vous remarquez que comme vous, beaucoup d'automobilistes occupent la seule place du conducteur. Et vous trouvez ça dommage : embouteillage, pollution, solitude...

Heureusement, <http://covoiturage.sud-gresivaudan.org> arrive. Son principe : permettre à plusieurs personnes faisant le même trajet de partager une seule voiture, le système de covoiturage assurant leur mise en relation.

Une solution économique et écologique

Le covoiturage, c'est un maximum d'avantages.

- ⇒ Une économie de temps : moins de voitures c'est moins de bouchons.
- ⇒ Une économie d'argent : les frais sont partagés.
- ⇒ Un geste pour l'environnement : moins de voitures sur les routes, c'est moins de CO2 dans l'atmosphère !



Comment ça marche ?

C'est très simple et c'est gratuit : connectez-vous sur <http://covoiturage.sud-gresivaudan.org>, répondez à quelques questions concernant le trajet proposé ou recherché, laissez une adresse email et éventuellement un numéro de téléphone.

Pratique, le système vous alerte par email ou SMS dès qu'un nouvel inscrit peut partager un trajet avec vous. Il positionne les covoitureurs sur une carte interactive et vous permet de visualiser en un clin d'œil la distance précise qui vous sépare d'eux, au départ et à l'arrivée.

N'hésitez pas à tester ce nouveau service : il peut changer votre vie d'automobiliste.

A COGNIN LES GORGES ON CHERCHE DES SOLUTIONS POUR COVOITURER

Mercredi 30 septembre, plus d'une dizaines de personnes (jeunes et parents) se sont retrouvés en mairie pour chercher des solutions de covoiturage et d'entraide. Si beaucoup d'entre nous s'organisent déjà pour transporter leurs enfants vers les écoles, collèges ou activités, il est certain

que nous ne connaissons pas tous les déplacements de chacun sur notre territoire.

L'idée de cette réunion est d'essayer d'inviter tous les habitants de notre village qui veulent entrer dans ce processus d'entraide, à s'inscrire en mairie à l'aide d'un formulaire papier. Sur ce formulaire papier seront consignés les noms, contact téléphonique ou mail, les trajets régulièrement effectués, si cette personne propose des places dans sa voiture, recherche des moyens pour se déplacer ou tout simplement désire faire des échanges sur un trajet donné.

Si nous rassemblons suffisamment de ces demandes ou propositions, nous serons alors en mesure de voir s'il est intéressant de proposer une nouvelle réunion pour aller plus loin.

Il a été également rappelé qu'un service plus ambitieux existe déjà sur notre territoire: <http://covoiturage.sud-gresivaudan.org/> Nous vous invitons à lire l'article qui explique ce service plus en détail dans ce même journal.

Comment se procurer le formulaire:

- en mairie, à la poste ou dans les commerces;
- en le téléchargeant sur le site web de la commune.

LE SUD-GRESIVAUDAN "TERRITOIRE INNOVANT 2008"

Le « **label territoire innovant** » récompense les collectivités dont les projets sont retenus par le comité de sélection des **INTERConnectés** qui rassemble des professionnels du monde de l'intercommunalité et des TIC. L'objectif de ce rendez-vous annuel est de favoriser



l'échange au niveau national des expériences, la diffusion des connaissances, le tout dans l'objectif de faire émerger des projets concrets.

La mise en réseau des bibliothèques du Sud-Grésivaudan fait partie des 20 projets français sélectionnés en 2008.

Ce label récompense un travail mis en place depuis 2004 par le Syndicat Mixte Pays du Sud-Grésivaudan, la Bibliothèque Départementale de l'Isère et les bibliothécaires du réseau.

L'aboutissement de cette démarche est la mise en ligne du catalogue collectif constitué de plus de 70 000 livres et 5000 CD.

Chaque lecteur inscrit dans l'une des 11 bibliothèques du réseau peut réserver en ligne un livre présent sur le catalogue. La bibliothèque de Cognin les Gorges appartient à ce réseau.

Un bel exemple de technologie de l'information et de la communication au service du quotidien de nos concitoyens.

Une petite histoire d'eau et de forêt...

Les promeneurs contemplatifs parcourant les gorges du Nan par une chaude journée d'été sont sans doute nombreux à apprécier l'ombre bienfaisante que procure les frênes ou les aulnes tapissant les berges de ce tumultueux torrent. Mais combien d'entre eux savent-ils que ce fragile manteau protecteur n'a en réalité guère moins d'une cinquantaine d'années d'existence ? Comment peut-on expliquer cette situation ancienne radicalement différente de celle observée aujourd'hui ? Pourquoi la végétation a pu se développer dans les gorges du Nan aussi rapidement ? A quoi faut-il s'attendre dans un avenir plus ou moins proche ? C'est ce que les quelques lignes qui suivent vous propose modestement d'aborder...

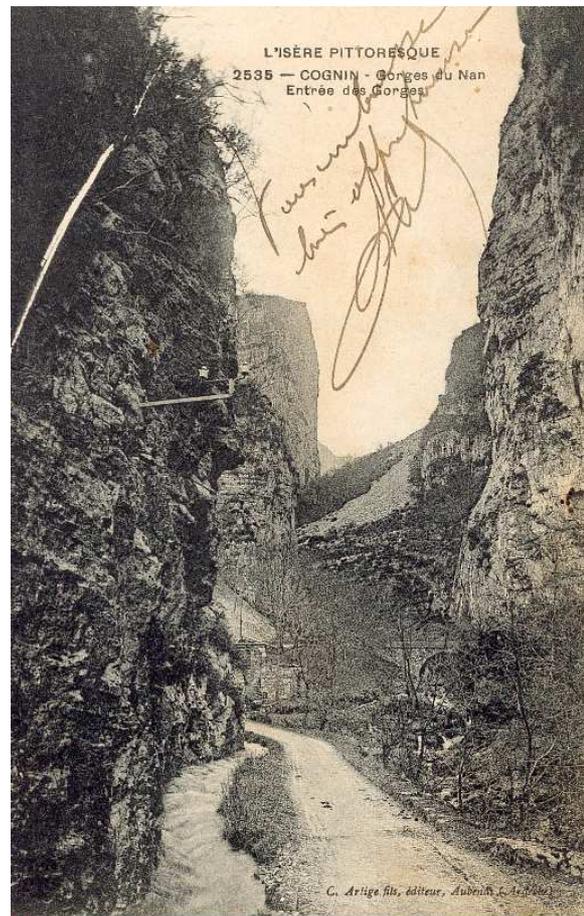
Le déclin des rives boisées du XIV^{ème} jusqu'au début du XX^{ème} siècle

Un premier élément d'explication, d'ordre climatique, nous amène ainsi à remonter à une période située approximativement entre le début du XIV^{ème} siècle et le milieu du XIX^{ème} siècle : le Petit Age Glaciaire. Les géographes nous apprennent que durant cette période, l'Europe et l'Amérique du nord ont été affectés par une dégradation du climat d'origine naturelle, mais particulièrement sensible. Elle s'est manifestée par plusieurs minimums de températures et par une intensification probable des crues et du transport sédimentaire dans les cours d'eau de montagne. C'est à cette période qu'ont d'ailleurs été observées à Cognin les crues les plus catastrophiques du Nan : 1721, 1776 ou 1851.

Cette situation a donné lieu à une transformation profonde des paysages torrentiels qui s'est traduite par un élargissement de l'espace remanié chaque année par les crues et, de ce fait, par un recul de l'espace forestier riverain des cours d'eau : la ripisylve (du latin ripa, "rive" et sylva, "forêt").

Cette évolution a aussi une cause socio-économique. Jusqu'à la veille de la révolution industrielle, au début du XIX^{ème} siècle,

90% de la population française réside et travaille à la campagne. Entre 1850 et 1860, la population rurale française atteint son maximum. Une pression élevée s'exerce sur tous les espaces naturels considérés comme productifs, et notamment sur la ripisylve. Sur le plateau du Vercors et ses contreforts, cette production sert en grande partie à fabriquer le charbon de bois, qui a trouvé grâce à la fonderie royale de Saint Gervais, un débouché quasiment exclusif jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Le long du chemin des gorges du Nan et dans tout le massif forestier des Coulmes, de nombreux vestiges témoignent discrètement de cette activité charbonnière qui a perduré jusqu'à l'aube des années



1970.

Une autre cause probable est de nature plus politique. En effet, à la suite d'une série d'inondations catastrophiques intervenues en France aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, l'exploitation outrancière de la ripisylve a trouvé un véritable fondement réglementaire grâce à la législation française héritée de Colbert et de l'époque révolutionnaire. Érigeant en principe le « libre écoulement des eaux », cette politique a été d'autant mieux acceptée qu'elle rejoignait l'intérêt des riverains qui ne

demandaient pas mieux que de pouvoir tirer profit de cette ressource.

L'explosion végétale du XX^{ème} siècle

Après 1860, les effectifs de la population rurale commencent à décroître en France. Cette baisse du nombre de ruraux est caractéristique de l'exode rural. La première guerre mondiale et ses millions de morts inutiles n'ont fait qu'accélérer cette évolution. Elle a mené à une déprise agricole sans précédent, qui a touché en premier les zones les moins productives et les plus menacées.



L'abandon de l'entretien traditionnel des espaces ruraux a ainsi laissé le champ libre à la reprise de la végétation.

Le long des cours d'eau, le développement de la ripisylve a en plus été favorisé par le fait que les sédiments charriés en période de crue devenant moins abondants, l'impact de ces écoulements s'est révélé moins contraignant pour la végétation. Dans le bassin du Nan, l'absence de crue majeure depuis 1851 est un facteur qui



contribue à renforcer significativement cette tendance.

Dans la plupart des rivières du sud-est de la France, la recolonisation végétale n'est observée qu'à partir de la fin des années 1940. Le cas du torrent du Nan n'échappe pas à cette tendance générale comme en témoignent les photographies aériennes datant de 1948 commerciali-

sées par l'Institut Géographique National. Elle semble ensuite s'essouffler au début des années 1970, une fois l'espace disponible entièrement occupé.

Les défis de la gestion écologique des cours d'eau face aux évolutions probables du climat au XXI^{ème} siècle

Aujourd'hui, les collectivités territoriales tendent de plus en plus à se substituer aux propriétaires riverains pour pallier au déficit d'entretien des cours d'eau. Bien souvent, ces derniers, travaillant à la ville et dormant à la campagne, n'ont en effet plus suffisamment de temps ni de moyens mécaniques pour assumer ces contraignantes responsabilités.

Au fil du temps, l'amélioration des connaissances relatives au fonctionnement des rivières a mis en lumière la richesse écologique et paysagère des ripisylves, de même que leur rôle dans la prévention des risques liés aux crues. De ce fait, les collectivités territoriales suivent depuis quelques décennies de nouvelles orientations pour assurer une gestion durable de ces espaces et intégrer au mieux tous ces enjeux.

Personne ne peut toutefois ignorer à l'heure actuelle que les activités humaines ont induit des changements climatiques qui risquent de bouleverser sensiblement nos repères et nos habitudes dans les années à venir. C'est pourquoi nous devons dès maintenant prendre conscience de la nécessité de s'adapter aujourd'hui, pour limiter demain, l'ampleur et l'impact de ces évolutions. Dans nos massifs préalpins, il est probable qu'à plus ou moins court terme, on observe notamment une augmentation des précipitations liquides et des crues des cours d'eau en hiver, de même qu'un accroissement de la fréquence des périodes d'assèchement des rivières en été. Une extension des espèces méditerranéennes au détriment des espèces communes aux régions de montagne est également une hypothèse sérieusement envisagée.

Quelle sera réellement la réaction du milieu naturel face à ces nouvelles contraintes dues aux hommes ? Devrons-nous bientôt cheminer dans les gorges du Nan à l'ombre des chênes verts et des pins d'Alep ? Seul l'avenir nous le dira, en espérant toutefois que l'humanité saura faire preuve de raison et de modération avant qu'il ne soit trop tard pour agir efficacement...

Christophe PETEUIL

Dossier : Les écoles ...

LES EFFECTIFS

Le regroupement scolaire accueille dans les trois écoles 216 enfants.

L'école primaire de St-Gervais compte à ce jour 72 enfants, les écoles primaires 144 enfants répartis sur Rovon (68 élèves) et Cognin les gorges (76 élèves)

ECOLE MATERNELLE = 72 enfants					
	PS	MS	GS		
	2006	2005	2004		
COGNIN	8	8	4	20	I. Dubouchez /S. Giraud MS 26
MALLEVAL	2	0	1	3	E. Heurtier : PS 22
ROVON	6	10	8	24	
ST GERVAIS	5	7	11	23	A. Kasnicki : GS 24
LA RIVIERE	1	0	0	1	
VINAY	0	1	0	1	
	22	26	24	72	

ECOLE PRIMAIRE DE ROVON = 68 enfants				
	CP	CE1	CE2	
COGNIN				Estrabol Marion CP 10/CE2 9
MALLEVAL				Chastagnier Christine CP 22
ROVON				
ST GERVAIS				Escalle Nathalie CE1 27
	32	27	9	

ECOLE PRIMAIRE DE COGNIN = 76 enfants					
	CE2	CM1	CM2		
COGNIN	11	11	9	31	CM1/CM2 : Lemaignan Claire / Grassin Frédéric 26
MALLEVAL	1	0	0	1	CM1/CM2 : Cazals Aurélie 25
ROVON	4	11	8	23	
ST GERVAIS	2	11	8	21	CE2 : Potier Maud (L) et Boissier Stéphanie (MJV) 25
	18	33	25	76	

LES HORAIRES DE CLASSE

Nous rappelons les horaires de classe. Les écoles ouvrent leurs portes 10 minutes avant l'heure d'entrée.

Cognin les gorges	8h40 - 11h40 et 13h10 - 16h10
Rovon	8h50 - 11h50 et 13h20 - 16h20
St-Gervais	9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Il est pris en charge par le Conseil Général de l'Isère et est gratuit. Ce sont les transports Andrade qui effectuent les trajets. Les horaires de départ et de retour, ainsi que le circuit sont définis par le Conseil Général.

	Horaires matin		Horaires soir
St-Gervais – Ecole	8h10	Cognin les Gorges – Ecole	16h10
St-Gervais – Le bourg	8h12	Rovon – Ecole	16h20
St-Gervais – Le port	8h15	St-Gervais – Le port	16h25
Rovon – Ecole	8h20	St-Gervais – Ecole	16h30
Cognin les Gorges – Ecole	8h30	Rovon – Ecole	16h40
Rovon – Ecole	8h40/8h45	Cognin les Gorges – Ecole	16h50
St-Gervais – Ecole	8h50/8h55		

LA CANTINE

Les locaux et le personnel sont communaux. La gestion est assurée par le Sou des Ecoles pour Rovon et par le SSI (Syndicat scolaire Intercommunal) pour St-Gervais et Cognin.

A ce jour, le traiteur est M. Cécillon de Vinay.

Le prix du repas est de 3.55€ pour l'école de Rovon et de 3.75€ pour les écoles de St-Gervais et de Cognin. (0.20€ supplémentaire pour la gestion de La Régie de Recette).

Les horaires varient d'une commune à l'autre :

Cognin :	de 11h40 à 13h00
Rovon :	de 11h50 à 13h10
St-Gervais :	de 12h00 à 13h20

Les familles de Cognin qui laissent leurs enfants à la cantine de Cognin, de Rovon, de St-Gervais, et qui ont un quotient familial inférieur à 620€ peuvent obtenir une aide de 1.50€ par repas du CCAS de la commune.

LA GARDERIE

COGNIN LES GORGES	7 h 30 / 8 h 35	16 h 10 / 18 h
ROVON	7 h 30 / 8 h 40	16 h 20 / 18 h
SAINTE GERVAIS	7 h 30 / 8 h 50	16 h 30 / 18 h

Elle fonctionne dans les trois communes de 7h30 jusqu'à l'ouverture de l'école et le soir après la classe jusqu'à 18h00.

Le tarif est de 1.05€, quelle que soit la durée de la garderie.

Des cartes sont en vente aux agences postales de St-Gervais et celle de Cognin. Sont proposées : des cartes de 40 cases, 20 cases et de 10 cases, au choix.

LE PERSONNEL DU SSI A COGNIN LES GORGES

Christelle Bonavia anime la garderie, matin et soir, assure la cantine et le ménage de l'école.

Marie Girard assure le transport scolaire le soir, la cantine et le ménage de l'école.

Maryse Calendini complète l'équipe de la cantine.

Paola Billard se joint à l'équipe pour le ménage des vacances scolaires.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Pour cette nouvelle année scolaire, l'école de Cognin les Gorges connaît des changements !

Nous sommes heureux d'accueillir **Stéphanie Boissier**, nouvellement nommée directrice, qui travaille à temps partiel (les mardis, jeudis et vendredis) et **Maud Potier**, qui intervient tous les lundis.

Frédéric Grassin, travaille, cette année, en mi-temps annualisé. **Claire Lemaignan** retrouvera son poste, l'autre mi-temps, à partir du mois de janvier. **Aurélié Cazals** est cette année à temps plein.

Nous leur souhaitons à tous une bonne année scolaire !

Cognin	<ul style="list-style-type: none">• Mme BOISSIER Stéphanie – Directrice et Mme POTIER Maud• Mme CAZALS Aurélie• Mr GRASSIN Frédéric et Mme LEMAIGNAN Claire	Classe de CE2/CM1 Classe de CM1/CM2 Classe de CM1/CM2
Rovon :	<ul style="list-style-type: none">• Mme ESCALLE Nathalie – Directrice• Mme CHASTAGNIER Christine• Mme ESTRABOL Marion	Classe de CE1 Classe de CP Classe de CP/CE2
St-Gervais :	<ul style="list-style-type: none">• Mme HEURTIER Elisabeth – Directrice• Mme DUBOUCHER CHABERT Isabelle et Mme GIRAUD Sophie• Mme KASNICKI Agnès	Classe de PS Classe de MS Classe de GS

En parcourant les rues...

SECHERESSE

Si l'été, avec son ensoleillement quotidien et ses fortes chaleurs, a été bénéfique pour le tourisme en Isère, d'autres secteurs ont été touchés par le manque de précipitations, en particulier l'agriculture et le secteur halieutique.

Le 22 juillet, par arrêté préfectoral, notre secteur était classé zone de sécheresse avérée.

Dans les prescriptions énoncées, le prélèvement dans les cours d'eau était réglementé de manière à conserver un débit réservé (art. 218 du Code de l'Environnement), au minimum le 10ème du cours moyen sur 5 ans du ruisseau, soit 60 litres/sec.

Le 20 août, la Police de l'Eau constatait un assèchement sur une partie du lit du Nan et procédait à des mesures en aval du Pont de Montchardon. Ces dernières donnaient un débit moyen de :

- ⇒ 21 litres/sec pour le Nan en amont des prises d'eau,
- ⇒ 5 litres/sec pour le canal de la Tour,
- ⇒ 8 litres/sec pour le canal en direction du Village,
- ⇒ 8 litres/sec pour le Nan en aval des prises d'eau.

Un ordre de coupure immédiate des canaux était donné à l'employé communal présent sur les lieux et un rapport de constatation était dressé aux contrevenants pour double infraction :

- non respect du débit minimal biologique,
- non respect de l'arrêté préfectoral portant restriction de certains usages de l'eau.

Le 25 août, à l'initiative de M Thierry Clary, Responsable de l'Irrigation, des prélèvements en eau et de la sécheresse au sein du Service de Police de l'Eau de la DDAF en Isère, s'est tenue une réunion en présence de MM Michallet et Champon, agriculteurs et utilisateurs du canal de la Tour.

Devant l'imbroglio des droits de propriété des utilisateurs du Canal Rive Droite, il est rappelé au Maire que si les utilisateurs ont des droits, ils ont également des devoirs et qu'en tant qu'Officier de Police Judiciaire de la commune, il serait tenu pour responsable de toute infraction sur ce secteur.

Etant donné la complexité du problème, la bonne foi de la commune et l'arrêt immédiat des canaux, il lui est signifié que le rapport serait uniquement de constatation, mais que la prochaine fois, la commune encourrait une amende de 12 000 € (art. 216-7 du Code de l'Environnement).

Il est clair qu'avec un débit réservé de 60 litres/sec et un débit du torrent estimé en cette période de 21 litres/sec, dorénavant, à la moindre sécheresse, un arrêté municipal sera pris pour couper le canal Rive Droite.

La commune est consciente des problèmes que cela posera, les principaux ayant-droits seront donc avertis avant la coupure, mais la commune ne peut pas se permettre d'être

verbalisée à la moindre incartade, sachant que nous serons étroitement surveillés.

La preuve en est, que le dimanche 27 septembre, une personne bien intentionnée ou simplement des enfants ont remis l'eau dans le canal du village pendant une demie heure. Résultat : lundi 10h, appel de M. Clary pour avoir des explications.

La coupure du canal a permis à la commune de nettoyer la retenue d'eau dans le parc de la résidence. Cette opération a mobilisé plusieurs acteurs :

- * Les adolescents du village ont fourni l'appoint de main d'oeuvre nécessaire aux employés communaux. Cette action, comme le concours qu'ils ont apporté pour la préparation de la vogue, prouvent leur implication dans la vie du village et facilite grandement le dialogue entre générations. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



- * Des remerciements également à l'entreprise Toutenvert qui a mis à disposition de la commune les engins pour sortir et transporter la vase.

CHANTIERS DIVERS

CHANTIER PRODEPARE

La Commune, par le biais de la communauté de Communes, avait traité avec l'ONF et son équipe d'insertion, 4 journées pour nettoyer le lit du Nan.

Vu l'importance du débit au printemps, ce chantier n'a pu commencer que fin juin. Ces journées ont permis de nettoyer le lit du torrent, de la sortie des gorges à l'Isère.

Une réflexion sera menée pour voir si l'on remonte le nettoyage jusqu'à la limite de Malleval, sachant que le lit est bordé de buis et qui mériteraient d'être coupés sur une certaine largeur pour le bien de la faune.

En parcourant les rues...

ENROCHEMENT DU SEUIL AVAL DU NAN

Le Nan, affluent de l'Isère, est une rivière de première catégorie piscicole.

Les frayères sur le Nan aval sont historiquement connues pour la présence de gros géniteurs de truites "Fario" et "Arc en Ciel". Les modifications géologiques du site, avec maintenant une chute de 1,20 m, limite fortement les possibilités des géniteurs à remonter de l'Isère dans le bas du Nan pour se reproduire. Ces derniers ne peuvent franchir cet obstacle qu'en de rares occasions lorsque l'Isère est à son niveau maximal et quand le Nan est en début ou fin de crue.

Dans le cadre du plan départemental pour la protection, la gestion des milieux aquatiques et de la faune piscicole, l'association agréée de pêche de Cognin les Gorges a demandé des études techniques pour remédier à cette situation.

Le projet d'aménagement du seuil aval du Nan au niveau du pont RD 22 a été entériné avec l'accord du groupe foncier agricole.

L'objectif des travaux est la mise en place de contre seuils, afin de réduire la hauteur de chute à 0,73 m et d'assurer le franchissement piscicole à tous les niveaux d'eau.

Trois tonnes de blocs ont été nécessaires pour créer des paliers et diviser en plusieurs chutes, l'obstacle. Ce travail d'enrochement a limité le déplacement de la pelle



mécanique dans le lit du cours d'eau, afin de préserver l'environnement d'impacts visibles.

Etant donné le but recherché, cet aménagement sera bénéfique à l'écosystème aquatique et à la biocénose associée. Des prélèvements génétiques et des comptages de frayères seront effectués pour vérifier la pérennité de cet ouvrage.

SUR UN AIR DE KERMESSÉ...

Les habitants de Nalletière assistent actuellement aux travaux réalisés par l'entreprise Chambard pour la réfection et le remodelage de la chaussée dans le hameau.

Ces travaux, éliminent flaques, nids de poules, infiltrations d'eau dans les habitations et facilitent également le stationnement des véhicules.

Après cette réalisation, le souhait des riverains serait simplement que les usagers de cette route soient plus respectueux de la limitation de la vitesse pour la sécurité de tous.

Ces travaux étant en cours, des photos vous montreront,



lors de la prochaine parution du journal, cette réalisation contribuant ainsi à l'embellissement du hameau.

Dans la foulée, la même entreprise entreprendra la réfection de la Route de Montchardon.

Passez donc à Nalletière !

PLAN DES RUES DE COGNIN

La signalétique était en place depuis un certain temps. Le plan du village avec le nom de toutes les rues est disponible en mairie (un exemplaire est joint à ce journal). Finis les corvées pour les livreurs, ambulanciers et autres...



Au cœur du village...

RETOUR D'ISABELLE A LA MAIRIE

SECRETARIAT

Septembre a vu le retour au Secrétariat d'Isabelle. Cette dernière est partie "Montagne" et est revenue "Piccarreta".

En effet, en 3 ans de congé parental, non seulement sa petite Charline a grandi puisqu'elle a, comme sa maman, effectué sa rentrée, non pas à la Mairie mais à la Maternelle, mais Isabelle en a profité également pour se marier.

Isabelle revenue, Delphine est malheureusement partie fin septembre, sa bonne humeur va nous manquer. Heureux ceux qui auront la chance de bénéficier de son concours, car pendant son long séjour, elle a acquis une solide expérience qui lui permettra de retrouver du travail sans problème.

Avis aux amateurs ! Et merci encore pour tout le travail effectué, elle ne laisse vraiment que des regrets !

L'ARRIVEE D'UN NOUVEL EPICIER

Dans notre village, comme dans tous les petits villages, tout le monde se connaît. L'Echo des Gorges, qui est notre petit journal communal, profite de sa parution pour faire plus ample connaissance avec notre nouvel épicier.

Pouvez-vous en quelques mots vous présenter?

Bernard Joly, 52 ans, j'ai travaillé dans la comptabilité, l'immobilier, le chauffage, la climatisation. Je suis marié, père d'un garçon de 19 ans. Ma famille vient de l'Ain et de l'Alsace. Mon hobby est le modélisme ferroviaire à l'échelle H-O (échelle des jouets).



Comment et pourquoi êtes vous devenu repreneur de l'épicerie de Cognin les Gorges?

J'ai lu dans un journal une publicité qui cherchait des personnes pour tenir un commerce et l'occasion d'un Vival à Cognin les Gorges s'est présentée. J'ai repris ce commerce pour éviter la mort des petits villages, et permettre aux gens de passage, de découvrir la région et apprécier les produits régionaux.

Quels sont vos projets dans votre nouvelle entreprise? Ce que vous voulez conserver? Les nouveautés?

Je veux avant tout être à l'écoute de la population et lui apporter tout ce dont elle a besoin.

Et un salut à Evelyne...

Evelyne Engel a décidé de passer la main, après plus de

trois ans passés dans notre commune. Elle avait remplacé Edouard Thomasset, dit "Doudou", enfant du pays.

Sa disponibilité, sa bonne humeur ont fait qu'elle s'est rapidement intégrée à notre cœur de village: elle est vite entrée dans les "us et coutumes" des gentilles "agaceries et taquineries", tout en sachant être au service de tous.

A Evelyne et Alain, salut et merci, en sachant qu'en bons habitants de la "Rive Gauche" que vous êtes, on devrait vous revoir assez souvent à Cognin les Gorges, où vous avez laissé un agréable souvenir.

CENTRE DE LOISIRS

Du 06 au 17 juillet et du 17 au 28 août, le centre de loisirs a accueilli 65 enfants par jour.

Le thème de cet été : la découverte du monde !

Les enfants ont fait des voyages imaginaires : rencontre avec les Indiens (les 3/5 ans ont campé 1 nuit avec des chefs Indiens autour d'un Totem réalisé par leurs soins), des danseuses espagnoles (stages de danse), au rythme de la musique Africaine (lors d'un stage percussions)...le tout dans le cadre exceptionnel de Cognin les Gorges.

Nous avons mis à profit les espaces verts, les sentiers, et l'eau des Gorges du Nan a rafraîchi nos chères têtes blondes.



Nous avons aussi organisé des sorties extérieures : les grottes de Choranche, le petit train de la Mure, Moulin Guitare à la Bâtie Divisin, zoo de Fitolieu...

Petits et grands ont passé un super été !

CLUB DES GORGES DU NAN

ASSEMBLEE GENERALE

Changement de statuts pour le club du Nan.

Le club du Nan s'est réuni en assemblée extraordinaire pour statuer sur les nouveaux textes qui vont régir le club. Louis Eymond de la Fédération des Aînés Ruraux

Au cœur du village...

de l'Isère a expliqué le cadre et les avantages de ces modifications. Entre autres il n'y a plus de condition d'âge pour adhérer au club. La réunion s'est poursuivie en assemblée générale ordinaire. La présidente, Lucette Lemonsu a effectué le rapport moral du club. La trésorière, Raymonde Richeton a présenté le bilan financier. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité.

Raymonde a souhaité ne pas se représenter au poste de trésorière.

Le nouveau bureau est composé : de Mireille Satori au poste de trésorière, Claude Bouloud, trésorier adjoint, Bernadette Clément secrétaire, Raymonde Richeton secrétaire adjointe, Lucette Lemonsu présidente, Mireille Reynaud vice-présidente.

Notre effectif est de 27 adhérents.



L'ETE AU CLUB

L'été a commencé par notre voyage le 10 juillet à Aigues Mortes avec 48 personnes, dont plus de la moitié de St. Marcellin et des alentours.

A notre arrivée, le bateau nous attendait pour un petit déjeuner très copieux. Visite de la ville et d'une confiserie avec dégustation de délicieuses gourmandises. Puis un arrêt au Grau du Roi pour une 2ème dégustation de vins et produits régionaux cette fois. Retour dans la gaieté, en chansons et histoires avec la découverte de beaucoup de talents parmi nos invités. Tous ravis !

Comme chaque année, pas d'interruption de réunions. Quelques unes supplémentaires avec des personnes du village pour confectionner des roses. Ce fut un plaisir pour nous de participer avec le Foyer Rural à cette magnifique vogue. Tradition qui, fort heureusement, ne se perd pas. Pour 2010 nous aimerions répondre à l'invitation faite aux sociétés par Cognin en Savoie.

Grosse chaleur pour le repas du 15 août qui nous a fait apprécier la clairette bien fraîche offerte par le Foyer Rural.

Un peu tardivement nous envisageons de fêter les 30 ans de notre club.

CONCERT DES " VOIX KASSEES "

Le spectacle de music-hall donné par les Voix Kassées dans le cadre exceptionnel de la vieille église de Cognin les Gorges a enthousiasmé les nombreux spectateurs.

L'association des Voix Kassées a maintenant dix ans d'existence. Depuis sa création en 1999, le groupe a évolué et s'est étoffé. La plupart des membres du groupe ont pratiqué et pris des cours de chant depuis l'enfance et l'adolescence. A l'origine du groupe, Sandra, Jean-Luc, Dominique, se sont rencontrés dans des karaokés.

L'idée a germé de constituer le groupe, dont la première lettre de karaoké a inspiré le nom du groupe : Voix "Kassées". Séverine, Sylvie, Liodic et Michel ont maintenant intégré la troupe. Le groupe se produit en concerts, fêtes caritatives et différentes animations dans la région. Le répertoire des Voix Kassées est très éclectique et fait appel aux grands standards des chansons françaises et internationales d'hier et d'aujourd'hui. La qualité de leur prestation scénique est mise en valeur par les trois techniciens son et lumière. Une vraie passion pour le chant anime cette association, dont la seule motivation est de donner du bonheur aux spectateurs. Chaque membre du groupe exerce une activité professionnelle et plusieurs d'entre eux en milieu hospitalier.



PROJET EXPO

PROJET D'EXPOSITION DES ARTISTES DE NOTRE VILLAGE

Tous, autour de nous, nous connaissons le talent caché de notre voisin ou de notre concitoyen. Mais souvent leur humilité fait que nous avons rarement accès à leurs travaux et productions.

Ne serait-ce pas l'occasion de demander à tous nos artistes locaux de se réunir pour exposer ce jour là leurs peintures, aquarelles, dessins, poèmes, photographies, musiques, films, travaux manuels et autres ?

Nous proposons à tous ceux qui sont intéressés par ce projet de se réunir en mairie le vendredi 27 Novembre 2009.

Au cœur du village...

BIBLIOTHEQUE

Résidence des Gorges, Rue St Joseph.

Permanences: Mardi de 15h30 à 18h et Vendredi de 17h à 19h.

- La cotisation annuelle est toujours de :
10€ pour les adultes
5€ pour les collégiens et lycéens
Gratuite pour les scolaires

La bibliothèque a profité de l'été pour mettre à votre disposition un grand nombre de nouveautés:

- ⇒ Nous avons obtenu une subvention du CNL (Centre National du Livre) de 1600€ achats gérés par la BDI soit 108 ouvrages essentiellement des documentaires.
- ⇒ Début juillet le bibliobus a renouvelé les 650 ouvrages mis à notre disposition par la BDI.
- ⇒ Nous avons mis en place un prêt longue durée avec la Bibliothèque de Vinay dans le cadre de la future MTR (médiathèque tête de réseau) qui se prépare pour l'année prochaine, soit: 209 livres adultes et 109 livres enfants.
- ⇒ Un grand nombre de dons de qualité (153) est venu compléter tous ces achats et ces prêts. (62 livres adultes et 89 livres jeunesse)

Notre budget (subvention de la commune et les adhésions) nous a aussi permis d'étoffer notre collection en faisant l'acquisition de 190 livres, soit 38 livres adultes et 152 livres jeunesse, ainsi que 2 abonnements pour les jeunes.

Voici un petit aperçu de nos derniers achats:

Romans Adultes :

Gallay, Claudie	Les Déferlantes
Elizabeth Moon	La Vitesse de l'obscurité
Bourdin Françoise	Un Cadeau inespéré Dans le silence de l'aube Une Nouvelle vie Sans regrets
Jean-Christophe Grangé	Les Rivières pourpres
Guillaume Musso.	Que serais-je sans toi ?
Yasmina Khadra	L'Ecrivain
Pierre Rongier	L'Odeur du bois: Une enfance gasconne
(l'auteur a vécu à Cognin les Gorges)	
Malika Bellaribi	Les Sandales Blanches
Nojoud Ali	Moi Nojoud, 10 ans Divorcée
Schmitt, Eric-Emmanuel	Ulysse from Bagdad

Romans jeunesse :

Sherlock Yack Zoo-Détective	Qui a liquidé le raton laveur ?
Sherlock Yack Zoo-Détective	Qui a noué le python ?
Bande à Bonnot contre les brigades du Tigre	
Fleur d'eau	

Homme aux mille vies
Sophie lance et compte
Jean de l'Ours

Documentaires pour tous

Actualité.

**Comprendre l'actualité par l'image / Danièle Dulhoste ;
Pascale Wattier ; Olivier Picard**

**Véhicules de pompiers du monde : 125 ans d'histoire / Carlo
Zaglia ; Djamel Ben Mohamed.**

Sciences Humaines - Sociologie, Communication - Psycho-
logie, Psychanalyse

**Vivre avec le handicap au quotidien : Guide du mieux être
de la personne handicapée et de ses proches / Bernadette
Soulier.**

Etonnant Bébé / Desmond Morris

Religions et Esotérisme

**L'Atlas des lieux sacrés : Découvrez les lieux de pouvoirs
sacrés du monde entiers**

Documentaires Juniors

Mon ordi, Internet et moi / Jérôme Colombain

Piégé par son ADN / Emeline Lebouteiller

**L'Energie, c'est de la dynamite ! : Une richesse indispensa-
ble et invisible**

La Terre bouge ! / Yann Arthus-Bertrand.

Mon petit Versailles / Marie Sellier.

Lettres de jeunes résistants / Guy Krivopisco.

Questions d'Ados

Marre de mes complexes

Tourisme - Atlas

Atlas des océans

Atlas des drapeaux du monde / Patrick Mérienne.

**Atlas des cités perdues : Les cités légendaires redécouver-
tes / Brenda Rosen**

**Guide de rando avec les enfants : Conseils pratiques pour les
parents et les grands-parents / Monique Vincent-Fourrier.**

Jardins, Nature, Animaux - Animaux

**Les Animaux miniatures : Les caractéristiques générales, les
différentes espèces, les conseils**

Pratiques. **Marie-Sophie Germain.**

Le Peuple des abeilles . Eric Tourneret.

Champions! : Les Exploits sportifs des animaux

**Rencontre avec les loups. Philippe Huet. - (Les aventuriers
de la nature).**

Les Animaux disparus ou en voie de disparition

Atlas des oiseaux de nos jardins

Sports

**Jouer au hockey à la manière de la LNH / Sean Rossiter ;
Paul Carson**

**Stretching : Anatomie et mouvements : Un ouvrage abon-
damment illustré pour vous aider à gagner en souplesse et en
force musculaire**

Jardins, Nature

Les Plantes qui puent, qui pètent, qui piquent

Au cœur du village...

[Bien-être - Médecines douces](#)

Ma bible des huiles essentielles / Danièle Festy.

[Cuisine et Gastronomie - Cuisine et Pâtisserie](#)

La Cuisine des plantes sauvages / Anne Richard ; Pierre Vaillant.

Copain de la cuisine : Le guide des cuisiniers en herbe

Les Soufflés : Légers et faciles / Johanna Luccini

Plein de crêpes, galettes, pancakes ; Crêpes / Corinna

Brillant

Chocolat : Les 50 recettes de Rosamée : 100 % excellent /

Rosamée d' Andlau

[Beaux-Arts - Techniques d'art- Peinture et Sculpture](#)

Aquarelle : Conseils techniques et modèles

Vincent Van Gogh / Caroline Larroche

Algérie, mon amie / sous la responsabilité de Gwénaëlle

Trolez.

Dessiner les animaux sauvages / J. C. Amberlyn.

[Beaux-Arts - Architecture](#)

Vauban : Les sites majeurs

[Histoire et Géographie - Histoire mondiale](#)

Lucie Aubrac, non au nazisme / Maria Poblete.

Trésors d'Egypte : La cachette de Karnak

Beaucoup d'autres titres ont pris place dans nos étagères.

Nous n'avons pas oublié les plus petits qui trouveront aussi leur bonheur.

J'espère que tous ces livres vous donneront envie de venir vous inscrire dans notre Bibliothèque.

Notre Bibliothèque est toujours à la recherche de bénévoles pour nous aider à assurer les permanences,

Si vous êtes disponible 1 ou 2 heures par semaine/quinzaine ou mois,

Venez nous rejoindre!

VOGUE 2009

UN WEEK END DE FETE!!



C'est à l'occasion des 20 ans du Foyer Rural que toute la "troupe" d'amis entourée par les fondateurs et bénévoles ont mis tout leur cœur à l'ouvrage pour que cette vogue rap-

pelle le temps passé et perpétue la tradition.

Tout a commencé vendredi 31/07/09 au soir avec les concerts gratuits des BARIO POUPULO et SOLAS qui ont séduit les jeunes et les moins jeunes.

Le soleil au rendez-vous, toute l'équipe s'affère à recevoir nos

boulistes pour un Samedi après-midi de compétition dans la bonne humeur.

La nuit tombée, la soirée Mousse, animée par SUN MUSIC a fait un tabac auprès des jeunes et a attiré les plus curieux à découvrir cette forme de fête hyper tendance ! Cette nouvelle expérience fut une réussite à ce que l'on a pu voir sur la piste de danse.

Après avoir essuyé un orage, "les gros bras" s'attèlent au nettoyage de la mousse une partie de la nuit.

Dimanche 2/08/09 au matin toute l'équipe au rendez-vous prépare une journée inoubliable... L'apéro chanté, ensoleillé et animé par Lapin et son orchestre attire les "voix" autour de quelques verres où l'amitié était au rendez-vous.



Pendant que tous les habitants préparent le défilé de chars, de nombreux spectateurs venus de tout le canton se réunissent sur la place pour en prendre plein les yeux.

Alors que les tracteurs ronronnent dans chaque coin du village, les enfants enfilent leurs déguisements et les parents s'apprentent à accompagner le cortège : une équipe assure la sécurité dans les rues et annonce l'arrivée des spectaculaires et féeriques "engins" et grosses têtes.

Pour le plus grand bonheur des yeux le défilé arpente toutes les rues du village accompagné par la bandes des jeunes musiciens du village et de Vinay, dans une ambiance chaleureuse.



Au cours de l'après-midi, comme à leur habitude les « serveuses de raviolis » s'organisent sous le chapiteau afin de dresser les tables et accueillir les convives pendant que l'orchestre s'installe.

Ce fabuleux week-end se clôture par un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité. La soirée s'est poursuivie autour de la Bodega pour le plus grand bonheur de toute l'équipe organisatrice qui remercie tous les habitants et protagonistes, notamment les jeunes pour l'engouement général du week-end qui faisait chaud au cœur et sans qui la fête n'aurait pas été aussi belle...

Ce pourquoi nous convions toutes les personnes souhaitant participer à l'organisation des prochaines manifestations à l'Assemblée Générale qui se déroulera le Samedi 21 Novembre 2009 à 17h à la salle de la cantine.

Au cœur du village...

LOISIRS

Atelier thématique d'art floral

Session 2009 – 2010 (8h – 12 h ou de 13h30 – 17h30)

Voici le moment de reprendre le chemin de l'art floral. Comme chaque année des Ateliers thématiques d'art floral, animés par Dominique FERRIER (Animatrice FLORISCOLA), auront lieu 1 fois par trimestre les samedis pendant l'année 2009/2010.

Ces ateliers sont accessibles à tous ceux qui aiment les fleurs, les feuillages et la décoration... Chaque samedi correspond à un thème différent.

Ils se dérouleront à la salle de la cantine de Cognin les Gorges et auront lieu :

Samedi 17 octobre 2009 :

Mouvement d'automne

Bouquet échevelé d'automne, Centre de table « au fil de cette saison » et Mouvement d'automne

Samedi 12 décembre 2009 :

Noël au naturel

Chemin de table en bois, Verticalité de fin d'année et Soliflore de Noël

Samedi 13 mars 2010 :

Tressage et enrubannage de feuillage

Enrubannage de verre, Tressage de typha et Bouquet tressé

Réalisation d'un bouquet exotique, et tressage

Samedi 12 juin 2010 :

Découverte d'un travail romantique

Contact et Bulletin d'inscription :

SIMOENS Valérie : 04 76 38 53 34 / 04 76 38 33 29
email : phival.sim@wanadoo.fr

Tarif :

45 € par personne (fleurs + fournitures + cours + collation)



ETAT CIVIL

Ils se sont unis :



JACQUELIN Magali et PETERS Stefan, le 06 juillet 2009, 268 Rue St-Joseph

STUTZ Marie-Caroline et REDOR Frédéric, le 11 juillet 2009, 10 impasse des Tilleuls

BROUTIN Elodie et JAUSSAUD Stéphane, le 08 août 2009, 35 Rue des Sorbiers

BOUTILLIER Laure et COUDER Sébastien, le 22 août 2009, 273 Rue de Chaponnière

Ils ont vu le jour :



Jenaël COMBE, le 04 juillet 2009, fils de Louisa FOUJIL et Lionel COMBE, 282 Rue St-Joseph

Camille OTO, le 03 août 2009, fille de Elodie COUDER et Damien OTO, 28 Impasse des Tilleuls

Cyrielle URSO, le 10 août 2009, fille de Céline et Samel URSO, 127 Impasse de la Boutalavière

Raphaël THEIL, le 14 août, fils de Sophie SOULAS et Eric THEIL, 450 Chemin du Puiseau

Ugo GONZALEZ, le 19 septembre 2009, fils de Alicia CALABRO et de Mauro GONZALEZ, 29 Rue des Sorbiers

Camille VOIRON, le 21 septembre 2009, fils de Nadège OLLINET et de Laurent VOIRON

Ils nous ont quittés :



Noël FLANDIN, le 16 juillet 2009, 6000 RN 1532

Anna GRIBALDI, épouse STRIPOLLI, le 20 août 2009, 77 Impasse du Rivier

Jacques BOUCHER, le 12 septembre 2009, 273 Rue de Mallevall

BLOC-NOTES

<i>Mairie</i>	Mardi de 09h10 à 12h10 et de 14h à 19h Vendredi de 09h10 à 12h10 et de 14h à 19h
<i>Poste</i>	Semaine de 08h45 à 11h et de 14h à 15h30 Samedi de 09h à 11h Fermée le mercredi après-midi
<i>Déchetterie</i>	Lundi au Jeudi de 14h à 18h
<i>Vinay</i>	Vendredi et Samedi de 10h à 18h

L'écho des Gorges

Bulletin d'informations municipales
Mairie de Cognin-les-Gorges
Tel 04.76.38.31.31 ou Fax 04.76.64.08.32
Email: mairie.cognin-les-gorges@wanadoo.fr
Site Internet: <http://cognin-les-gorges.sud-gresivaudan.org/>

Directeur de Publication

Albert GLÉNAT

Rédacteur en Chef

Patrice FERROUILLAT

Illustration couverture

Claire BOUTET

Service Communication

Linda MUZARD

Comité de Rédaction

Sophie Borel, Bernard Bayle, Christine Bonta, Cécile Laude, Sylviane Ageron, Philippe Melgarejo, Linda Muzard, Richard Mourre

Ont participé à ce numéro

Le Foyer Rural, Chantal Donneger, C. Peteuil

*Ne pas jeter sur la voie publique
 Tirage à 250 exemplaires.*